

► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1€ de don au patrimoine = 21€ de retombées économiques*

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre.

► Contacts



FONDATION DU PATRIMOINE

Fondation du patrimoine – Délégation Bretagne
BP 70289
75867 PDC PARIS 18
02 99 30 62 30
bretagne@fondation-patrimoine.org

www.fondation-patrimoine.org
Suivez-nous sur    

COMMUNE DE LANDEDA

61 Ti Korn
29870 LANDEDA
02 98 04 93 06
accueil@landeda.fr
www.landeda.fr

► Les partenaires de la Fondation du patrimoine



FONDATION



DU PATRIMOINE

► Je donne !

Pour la restauration de

La chapelle Sainte-Marguerite Landéda

Finistère



Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Commune de Landéda - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique

Retrouvez tous les projets sur www.fondation-patrimoine.org

► Ensemble, sauvons la chapelle tout en lui redonnant son authenticité ! ✂

◆ ◆ LE PROJET DE RESTAURATION

Construite sous l'influence de la mer, la Chapelle de Sainte-Marguerite fait partie intégrante, tant du label « Port d'intérêt patrimonial » que de l'inventaire régional sur le patrimoine des ports de Bretagne. Sollicitée par un climat maritime capricieux, elle a subi de nombreuses dégradations depuis sa première rénovation dans les années 1960. Les murs sont détériorés par des remontées capillaires et l'épaisseur des ardoises est insuffisante par rapport au caractère maritime et son exposition au vent. La tempête Ciaran a accentué les détériorations en créant une entrée d'eau avec l'envol d'un quart de la toiture : salpêtre, rouille, insectes et champignons lignivores se sont ainsi développés.

L'intervention devient urgente !

La restauration prévue permettra ainsi à la chapelle de retrouver son visage d'antan grâce à des techniques et des matériaux plus respectueux des maçonneries traditionnelles tout en opérant les travaux nécessaires à sa sauvegarde.

◆ ◆ LE LIEU ET SON HISTOIRE

Initialement, la Chapelle était construite sur l'île Tariec, au large de Landéda. Son culte était voué à Saint-Tariec, moine d'origine irlandaise du VI^e siècle, l'un des saints bretons mythiques de l'Armorique primitive.

Au XIX^e siècle, l'île fut divisée en deux à la suite de la montée des eaux et de l'extraction du sable par l'Homme, entraînant la

Chapelle Sainte-Marguerite à Landéda © Commune de Landéda



Avant

destruction de la chapelle.

En 1852, la chapelle fut rebâtie grâce aux vestiges de la première chapelle à l'emplacement d'un ancien lieu de culte celtique à Kleguer Meur («le grand rocher» en celte) non loin des dunes de Sainte Marguerite, site emblématique de la commune.

Cette nouvelle chapelle fût dédiée à Sainte-Marguerite, symbole de fertilité, priée par les femmes dans l'espoir d'accoucher sereinement.

◆ ◆ LA MOBILISATION

Le patrimoine traverse le temps grâce à la mobilisation collective. La commune a besoin de votre aide pour rendre le bâtiment à ses utilisateurs au plus vite. Chaque été, plus de 1500 personnes visitent la chapelle à l'occasion du Pardon puis d'expositions d'art contemporain organisées par l'association Arz e Chapelioù Bro Leon. Par ailleurs, la commune souhaite associer la population aux travaux. Ainsi, plusieurs chantiers participatifs ont déjà eu lieu grâce aux habitants lors de la journée de l'environnement et du petit patrimoine et grâce à l'aide du centre du service militaire volontaire de Brest. Enfin, la création des vitraux sera réalisée par les enfants des écoles de la commune en collaboration avec le vitrailliste.

Montant des travaux	460 000 €
Objectif de collecte	100 000 €
Début des travaux	Octobre 2024



Après

► Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider à la restauration de la chapelle Sainte-Marguerite à Landéda

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/59487

ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à la Fondation du patrimoine (adresse au dos), accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine

La chapelle Sainte-Marguerite à Landéda

Le montant de mon don est de

80 € 100 € 200 € 500 €

Autre montant _____€

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	20 €	38 €	63 €	125 €
	Réduction d'impôt de 75 % du don, dans la limite de 1 000 € par an et de 66 % au-delà.			
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
	Réduction d'impôt de 75 % du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).			
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
	Réduction d'impôt de 60 % du montant du don jusqu'à 2 M€ et de 40 % au-delà, dans la limite de 20 000 € ou 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.			

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre